

Institut de Réhabilitation de la Parole et de l'Audition

Pôle ressources pour enfants déficients auditifs
de Valenciennes



Soutenir, Accompagner, Éduquer

Pôle de Valenciennes
21, rue de la Citadelle - 59300 Valenciennes
Tél. 03.27.28.97.11 - 06.77.22.62.12 - Fax : 03.27.28.97.11
irpavalenciennes@epdsae.fr

L'Institut de Réhabilitation de la Parole et de l'Audition (IRPA) est un établissement de l'EPDSAE.

Dans le cadre de sa mission de service public, l'Etablissement Public Départemental de Soins, d'Adaptation et d'Education (EPDSAE) accueille des enfants et des adultes pour lesquels il assure un accompagnement dans les grands secteurs de l'action sociale : **La Prévention, la Protection de l'Enfance, le Handicap et l'Insertion.**

Le pôle ressources pour les enfants déficients auditifs de Valenciennes est rattaché à l'IRPA.

Il accompagne les enfants de **0 à 20 ans** présentant une déficience auditive et propose une prise en charge de **proximité.**

Les Missions

- Proposer une prise en charge individuelle et personnalisée des enfants et des adolescents déficients auditifs du Valenciennois
- Développer la communication
- Favoriser et accompagner l'inclusion scolaire
- Accueillir et accompagner les familles

Les Modes d'Accompagnement

- de 0 à 3 ans : le Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce (**SAFEP**)

Favorise l'éveil de la communication des enfants déficients auditifs. Prépare l'enfant à son entrée en halte garderie et en maternelle.

- de 3 à 20 ans : le Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire (**SSEFIS**)

Permet le maintien du jeune déficient auditif dans son environnement scolaire, familial et social

- L'accompagnement en **semi internat**

Prise en charge globale des enfants déficients auditifs avec scolarisation en classe intégrée ou en classe d'inclusion scolaire (CLIS), à l'école maternelle ou élémentaire.



Un Accompagnement sur mesure

■ L'accompagnement socio-éducatif

Les jeunes bénéficient d'ateliers éducatifs : découverte de l'environnement, apprentissage de l'autonomie, musique, LSF...

■ L'accompagnement thérapeutique

Chaque enfant bénéficie

– d'un bilan annuel ORL et pédiatrique ainsi que d'une audiométrie dans le cadre de l'IRPA de Ronchin.

– d'une rééducation orthophonique à laquelle peut s'adjoindre une rééducation psychomotrice.

Un accompagnement psychologique peut également être envisagé.

■ Les aides à la communication

La Langue française Parlée Complétée (LPC), le français signé ou la Langue des Signes Française (LSF) peuvent être proposés en fonction du projet personnalisé.

■ La logistique

Pour les enfants scolarisés en CLIS (semi-internat), la restauration du midi est prise en charge financièrement par l'IRPA ainsi que le transport assuré par des taxis.

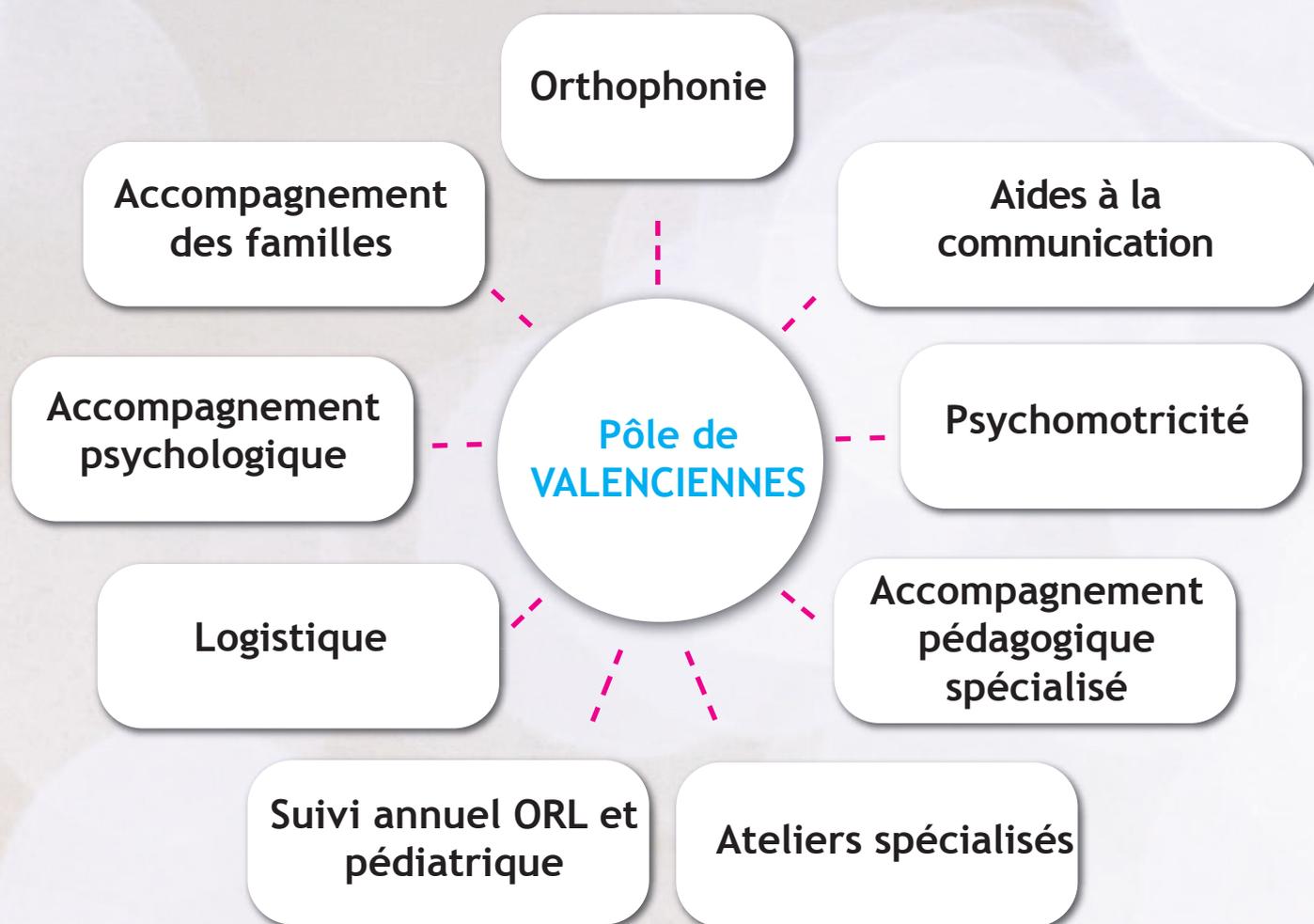


Une équipe spécialisée

- des orthophonistes
- un psychomotricien
- des enseignants spécialisés
- un assistant socio éducatif
- une interface de communication
- une psychologue (coordinatrice du pôle)

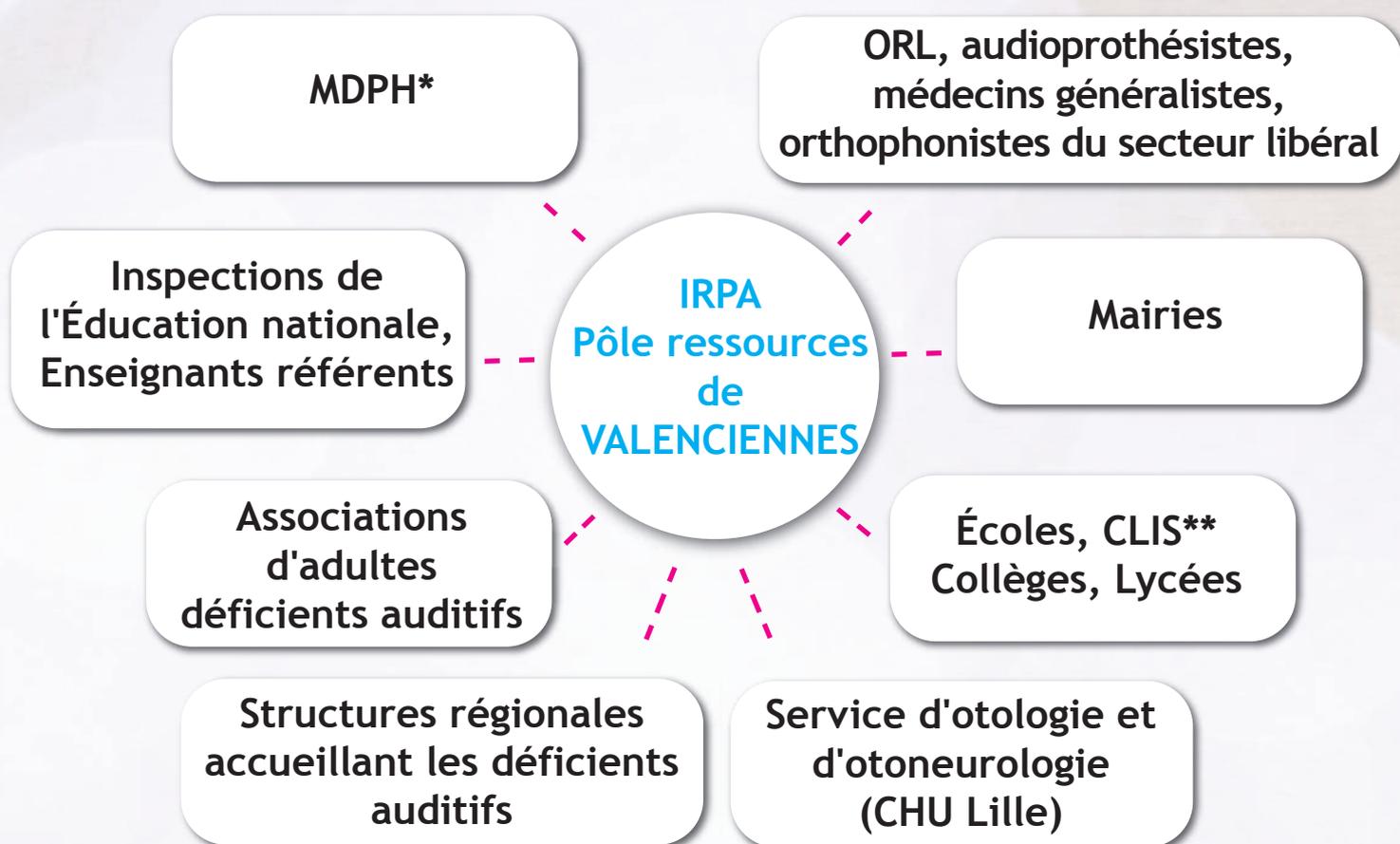


Les moyens mis en œuvre



Un projet personnalisé, élaboré en partenariat avec la famille, va déterminer les moyens à mettre en œuvre les plus adaptés à l'enfant.

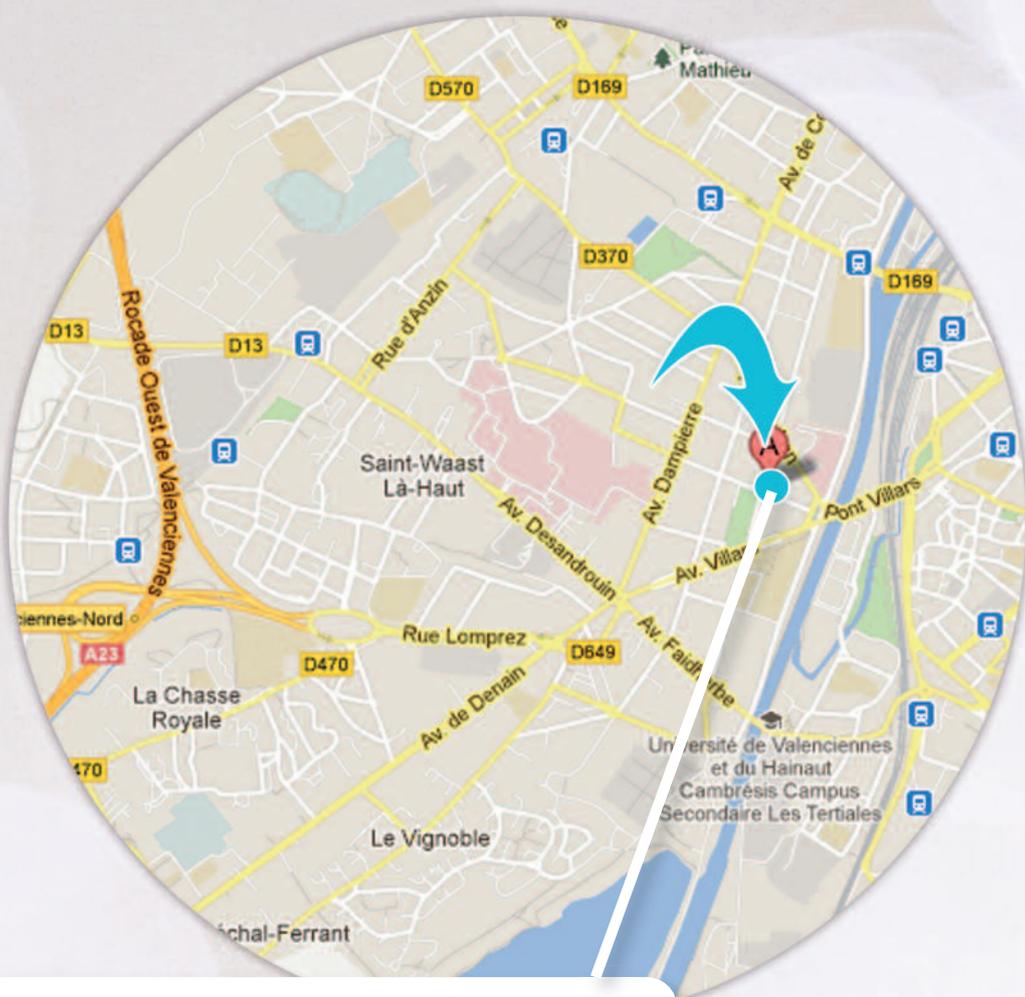
Les partenariats



* Maison Départementale pour la Personne Handicapée.

** Groupe scolaire Jean Mineur.

Plan d'accès



Pôle de Valenciennes
21, rue de la Citadelle - 59300 Valenciennes

Institut de Réhabilitation de la Parole et de l'Audition
Place Abbée de l'Épée - 59790 Ronchin
Tél. 03.20.18.03.06 - Fax : 03.20.86.09.50
www.irpa.fr - www.epdsae.fr